

**COMMUNE DE LANDEHEN**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023**  
**LISTE DES DELIBERATIONS**

---

**FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 au BUDGET PRINCIPAL**

**Délibération approuvée**

Chapitres :

- 041 (opérations patrimoniales) augmentation en dépenses et en recettes d'un montant de 14 389.68 € pour l'intégration d'études suivies de travaux : plan pluriannuel d'investissement de la voirie communale, city-stade, aménagement des rues de la Ville Commault et des Roseaux, pumptrack, résorption de l'humidité à la salle omnisport et street-work-out.
- 10 (Dotations, fonds divers et réserves) augmentation en dépenses et recettes d'un montant de 1836.21 € (taxe d'aménagement).

**GARDERIE SCOLAIRE 2021/2022 – SUBVENTION**

**Délibération approuvée**

Prise en charge du déficit de la garderie scolaire au titre de l'année 2021/2022 pour un montant de 1420.53 €.

**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – MISE A JOUR -**

**Délibération approuvée**

Modification du tableau des effectifs du personnel pour prise en compte d'avancements de grade.

**TRANSFERT DE COMPETENCES – RAPPORT DE LA CLECT N° 06-2023– APPROBATION**

**Délibération approuvée**

Adoption du rapport N°06-2023 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de Lamballe Terre & Mer relatif :

- au nettoyage des points d'apport volontaire et des corbeilles de propreté, restitué à six communes de l'ex Communauté de communes de Côte de Penthièvre.
- à la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme » restituée à la commune de Pléneuf Val André.
- à la compétence voirie restituée aux communes des anciennes communautés du Pays de Matignon et du Pays de Du Guesclin.
- à la compétence incendie « valorisation du volontariat » en faveur de certaines communes.

**COMMUNE DE LANDEHEN**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023**

---

**RENOUVELLEMENT URBAIN : ETUDE**

**Délibération approuvée**

Dans le cadre du positionnement de la Commune en matière d'urbanisation, à savoir mise en œuvre des objectifs de la révision du PLU, exercice du droit de préemption afin d'organiser les densités de constructions, optimiser la consommation foncière et couvrir tous les besoins de la population dans le respect des objectifs du SRADDET, du SCOT et du PLH,  
Décision de poursuivre les études sur un potentiel urbanisable dans l'agglomération : sondages et étude d'urbanisme opérationnelle.

**URBANISME - LOTISSEMENT DE PEMINIER 2 - ESQUISSE**

**Délibération approuvée**

Après présentation de l'esquisse, autorisation donnée au maire pour poursuivre le projet en sollicitant :

- Les différents partenaires en matière de construction,
- Les Riverains concernés par l'acquisition de terrain.

**TRAVAUX d'AMENAGEMENT du CIMETIERE – SITE CINERAIRE –**

**Délibération approuvée**

Autorisation donnée au Maire pour négocier le montant des devis présentés et passer commande de la fourniture et la pose de cinq cavurnes et d'un columbarium pour un montant actuel de 7850 € HT.

**TRAVAUX EFFECTUES PAR LES AGENTS COMMUNAUX - TARIFS**

**Délibération approuvée**

Fixation du tarif horaire des agents communaux dans le cadre des interventions pour le compte ou en reprise de désordres occasionnés par un tiers.

**INFORMATIONS DIVERSES**

**Travaux :**

**Remplacement du radiateur de la tondeuse Ferrari** pour un montant de 850 € HT.

**Réfection totale d'un logement à la résidence des Camélias** pour un montant estimatif de 9800 € TTC (sol, revêtement mural, éléments sanitaires...)

COMMUNE DE LANDEHEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

---

Projet sport loisirs et convivialité -pumptrack –

L'entreprise P-TRACKS mieux-disante est retenue pour un montant de 109 890.00 € HT.

Salle omnisport – travaux d'entretien

- réparation du pupitre de marquage pour un montant de 255.60 € TTC
- réparation du sol vinyle suite à un accroc pour un montant de 900 € TTC.

Défense incendie : contrôle des points d'eau

Contrôle obligatoire (tous les 3 ans) de l'opérabilité des 11 points d'eau Incendie (mesures de prise de pression et débits) pour un montant de 514.80 € TTC

Le Maire certifie avoir publié la présente liste des délibérations le  
*20.09/2023*

Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire



